

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



centre régional
auvergne-rhône-alpes
de l'information
géographique





L'année écoulée confirme une nouvelle fois le rôle essentiel du Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) dans l'accompagnement des politiques publiques et l'appui aux territoires. À travers ses missions de production, de mutualisation et de diffusion de données géographiques, le CRAIG contribue chaque jour à renforcer la connaissance et la compréhension de notre territoire régional.

En 2025, le CRAIG a poursuivi un objectif clair : mettre à disposition des acteurs publics des données fiables, précises et accessibles, indispensables à la prise de décision. Qu'il s'agisse de cartographier les îlots de chaleur urbains, d'exploiter le potentiel de la 3D pour imaginer les villes de demain, d'évaluer le potentiel solaire des bâtiments ou encore de produire des référentiels de très haute précision, les projets menés illustrent la diversité et la valeur stratégique de l'information géographique.

Ces actions reposent sur une dynamique collective forte. Le CRAIG est avant tout un projet partenarial, fondé sur la coopération entre collectivités, services de l'État et acteurs publics de la région. Cette gouvernance partagée nous permet de mutualiser les moyens, d'innover et de répondre au plus près des besoins des territoires.

Face aux enjeux environnementaux, numériques et d'aménagement, l'information géographique constitue plus que jamais un levier d'action et d'anticipation. Dans ce contexte, le CRAIG continue de apporter son expertise et ses outils pour accompagner les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes dans leurs projets.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires, membres du GIP, et les équipes du CRAIG pour leur engagement et leur contribution à cette ambition collective.

Aline Mouseghian
Présidente du CRAIG
Conseillère Régionale

SOMMAIRE

Le CRAIG : un projet collectif au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes

Les chiffres clés 2025	6
Gouvernance	8
- Une gouvernance partenariale	8
- Equipe & infrastructure technique	10
Des données géographiques pour Auvergne-Rhône-Alpes - 2025	
- Thermographies estivales : Mesurer la chaleur pour adapter nos villes	14
- Zoom : Apport de la thermographie aux études de cours d'eau	15
- Evaluer l'apport de prises de vues aériennes nocturnes	16
- Potentiel solaire des toitures	17
- Plan Corps de Rue Simplifié	18
- Mises à jour des PCRS	20
- Centipède	22
- Structuration d'une base de données ZAE	23
Communication & formation	
- Refonte du site internet et de l'IDS	24
- Faire monter en compétences les territoires	28
- Informer, partager, réseauter	30
- Biennale de l'information géographique	31
Gestion financière et comptable	32
Modalités d'accès aux services du CRAIG	34

Le CRAIG : un projet collectif au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) est un groupement d'intérêt public créé en 2011 dans le cadre du Contrat de projets État-Région, afin de mettre en place un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques.

Les missions

En lien avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le **CRAIG coordonne la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence**. Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques à l'échelle de la région, conformément à l'article L. 4211-1 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il assure la fourniture de services pour tous les acteurs publics de la région permettant un accès facilité aux données.

Il **apporte un appui permanent aux territoires** en leur proposant un accès privilégié aux données « Socles » (fichiers fonciers, cadastre, orthophotoplans ...), **un support technique, des sessions de formations et d'information**.

Lorsqu'il agit en tant qu'autorité publique locale compétente pour les exploitants de réseaux enterrés, le **CRAIG assure pour ses partenaires l'élaboration et le maintien d'un fond de plan très grande échelle**, en conformité avec l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains.

En articulation avec l'État, il **contribue à la mise en conformité des données par rapport aux règlements en vigueur** issus de la directive 2007/2/CE du Parlement et du Conseil européen du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).



Un projet collectif

Europe, Région, Départements, Agglomérations, IGN.



Un fournisseur de services

Un accès facilité aux données pour les organismes publics.



Un support technique

Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement, des transports, du tourisme, de la recherche...



Optimiser et réduire la dépense publique

Moyen efficace pour optimiser et réduire la dépense publique en matière d'acquisitions de données.



Sécurisation des travaux

Sécurisation des travaux à proximité des réseaux. Élaboration et maintien d'un référentiel à très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux (SDE, Enedis...).



Visibilité et conformité

Visibilité et conformité des données. Mise en conformité des données par rapport aux réglementations en vigueur.



Innovation et e-administration

Levier performant au service de l'innovation ouverte.



Déploiement du Très Haut Débit

Outil pour le suivi du déploiement du Très Haut Débit.

MEMBRES du GROUPEMENT

30

partenaires

ÉQUIPE

12

personnes

•BÉNÉFICIAIRES•

699

organismes



1433

utilisateurs

•Données téléchargées sur le drive•

7.5To

de données

559

Jeux de données



336

Jeux de données open data

•FORMATION / SUPPORTS•

96

stagiaires formés

360

mails traités

Plan Corps de Rue Simplifié

82 210

Plan Corps de Rue Simplifié 82 210 images en couleur acquises par le CRAIG sur Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2025 couvrant une superficie de plus de 6 514 km² avec un pixel de 5 cm ont été traitées. Ces images représentent un volume de plus de 106To.

323

323 zones (627 zones visitées) du référentiel très grande échelle ont été mises à jour suite à des modifications de voiries.

683

683 points de contrôle terrain réalisés pour la qualification des orthophotographies.

94 127

Plan Corps de Rue Simplifié 94 127 images en couleur acquises par le CRAIG sur Centre Val de Loire au cours de l'année 2025 couvrant une superficie de plus de 10 973 km² avec un pixel de 5 cm ont été traitées. Ces images représentent un volume de plus de 110To.

2091

2091 points de contrôle terrain réalisés par le GIP Recia pour la qualification des orthophotographies.

Bâti3D - Modélisation des structures de toiture

43 310

43 310 structures de toitures ont été modélisées en LoD2 et LoD3 à partir d'images aériennes issues des campagnes réalisées pour la constitution du PCRS. Les données produites ont permis notamment d'évaluer le potentiel solaire d'une sélection de bâtiments situés sur le département de l'Isère.

Panel de Données HD - Métropole de Lyon

90 340

Les acquisitions réalisées en 2023, 2024 (LiDAR, Orthophotographies, MNT, MNS) dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Métropole de Lyon ont été livrées en début d'année 2025. A elles seules, les prises de vues aériennes verticales et obliques représentent un total de plus de 90 340 images pour un volume de 43,5To.

Thermographie estivale

107

107 km² ont fait l'objet d'une thermographie aérienne estivale sur les terroires suivants : La Loire de la commune de Feurs au barrage de Grangent (42), la Métropole de Saint-Etienne (42) et la commune de Romans sur Isère (26).

Cadastrapp

Service de consultation du cadastre

- 350 utilisateurs réguliers
- 8 900 relevés de propriété ont été édités sur cadastre.craig.fr
- 7 200 bordereaux parcellaires ont été édités sur cadastre.craig.fr

DT-DiCT

Simplifier vos procédures de travaux

- 902 utilisateurs réguliers
- 59 387 déclarations DT-DiCT ont été produites sur declarant.craig.fr
- 54 049 réponses DT-DiCT ont été apportés sur exploitant.craig.fr

Une gouvernance partenariale au service de l'intérêt général

Constitué sous la forme d'un groupement d'intérêt public, le CRAIG rassemble différents acteurs publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes autour d'un objectif commun : organiser, mutualiser et diffuser l'information géographique au bénéfice des territoires.

Ce fonctionnement collégial garantit une représentation équilibrée des partenaires publics et assure que les priorités du centre répondent directement aux besoins des collectivités et institutions régionales. La gouvernance du CRAIG traduit ainsi un principe fondamental : la donnée géographique est un bien commun au service de l'action publique.

La Présidence

Le Président du groupement, est de droit, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant désigné.

Il assure le fonctionnement du groupement sous le contrôle de l'assemblée générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale par le Directeur.

Il est ordonnateur des recettes et dépenses.



Assemblée générale

L'assemblée générale détermine la politique du groupement et prend toutes les décisions qui s'imposent. L'assemblée générale se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'intérêt du groupement l'exige, sur la convocation de son Président ou en session extraordinaire, à la demande du tiers de ses membres.

Comité technique

Le comité technique est composé des représentants techniques de chacun des membres du groupement (directeur, chef de service, technicien...).

Le comité traite les questions d'ordre opérationnel ou technique se rapportant à l'objet statutaire. Il peut être consulté, par l'assemblée générale, sur toute question dans son champ de réflexion.

Composition de l'assemblée générale au 31 décembre 2025

Présidence

Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale

Charles de la VERPILLIERE Vice-Président du Conseil départemental de l'Ain

Christian CHITO, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier

Max TOURVIELHE, Conseiller départemental de l'Ardèche

Valérie CABECAS, Vice-Présidente du Conseil départemental du Cantal

Marie HERNANDEZ, Conseil départemental de la Drôme

Séverine REYNAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Loire

Rémi BARBE, Conseiller départemental de la Haute-Loire

Aurélien VERNAY, Vice-Présidente du Département de l'Isère

Michel SAUVADE Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Michaël MAIRE, Conseiller métropolitain de la Métropole de Lyon

Nathalie GARDES, Conseillère déléguée de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Blandine GALLIOT, Conseillère déléguée de Clermont-Auvergne-Métropole

Jean-Pierre MAURY, Conseiller communautaire de l'Agglomération Montluçon Communauté

Dominique DESFORGES-DESAMIN, Conseiller communautaire de Moulins Communauté

Brigitte BENAT, Conseillère communautaire de l'Agglomération du Puy-en-Velay

Pierre BONNET, Conseiller communautaire de l'Agglomération Vichy Communauté

Didier MICHEL, Conseiller communautaire de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans

David COSTON, Vice-Président de l'Agglomération Agglo Pays d'Issoire

Fabrice LARUE, Vice-Président de l'Agglomération de Valence-Romans

Christine SADIN, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Marc CHASSAUBENE, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole

Thierry KOVACS, Président de Vienne Condrieu Agglomération

Séverine RALL, Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Jean-Yves PORTA, Conseiller métropolitain délégué de la Métropole de Grenoble

Jean-Louis SOUBEYROUX, Conseiller communautaire délégué du Pays Voironnais

Quentin PÂQUET, Conseiller communautaire délégué de Loire Forez Agglomération

Hervé DAVAL, Conseiller communautaire de Roannais Agglomération

Pierre MAISONNAT, Conseiller communautaire délégué d'Arche Agglomération

Sébastien SORIANO, Directeur général de l'IGN

L'Equipe

 <p>Frédéric Deneux</p> <p>Directeur</p> <p>Sous l'autorité du Président du groupement, Frédéric assure la bonne mise en œuvre du programme opérationnel défini par les membres du GIP.</p>	 <p>Marie-Laure Combre</p> <p>Responsable administrative et comptable</p> <p>Marie-Laure assure l'élaboration et le suivi financier ainsi que le traitement comptable des dépenses et recettes courantes du groupement.</p>	 <p>Lucile Clément</p> <p>Assistante de gestion</p> <p>Pauline facilite le travail au quotidien des agents (Support, relation fournisseurs, organisation réunions, ...)</p>	 <p>Landry Breuil</p> <p>Responsable informatique</p> <p>Landry est garant du bon fonctionnement de l'infrastructure informatique du CRAIG. Il assure l'administration de la plateforme et des bases de données.</p>
 <p>Lucas Mathieu</p> <p>Géomaticien 3D / Altimétrie</p> <p>Référent technique sur les données 3D et altimétriques, Lucas contribue au développement des usages de ces données dans les territoires.</p>	 <p>Marie Suet</p> <p>Chargée de mission support - formation</p> <p>Marie accompagne au quotidien les territoires. Elle contribue à leur montée en compétence en matière d'information géographique.</p>	 <p>Sandrine Tous</p> <p>Chargée de mission support - formation</p> <p>Sandrine accompagne au quotidien les territoires. Elle contribue à leur montée en compétence en matière d'information géographique.</p>	 <p>Sébastien Gaillac</p> <p>Chef de service PCRS</p> <p>Sébastien coordonne la production du PCRS en lien avec les gestionnaires de réseaux.</p>
 <p>Mylène Gibert</p> <p>Technicienne SIG</p> <p>Mylène assure différentes missions de maintien et de contrôle du fond de plan.</p>	 <p>Marianne Bricquie</p> <p>Ingénieure SIG</p> <p>Marianne veille au bon déroulement des projets et à la qualité des données livrées.</p>	 <p>Solia Sojasmine</p> <p>Chargée de mission SIG réseaux</p> <p>Référente DT-DICT, Solia accompagne les utilisateurs dans leurs procédures de chantiers à proximité des réseaux enterrés</p>	 <p>Antoine Coignet</p> <p>Technicien SIG</p> <p>Antoine est le garant de la bonne mise à jour du PCRS.</p>

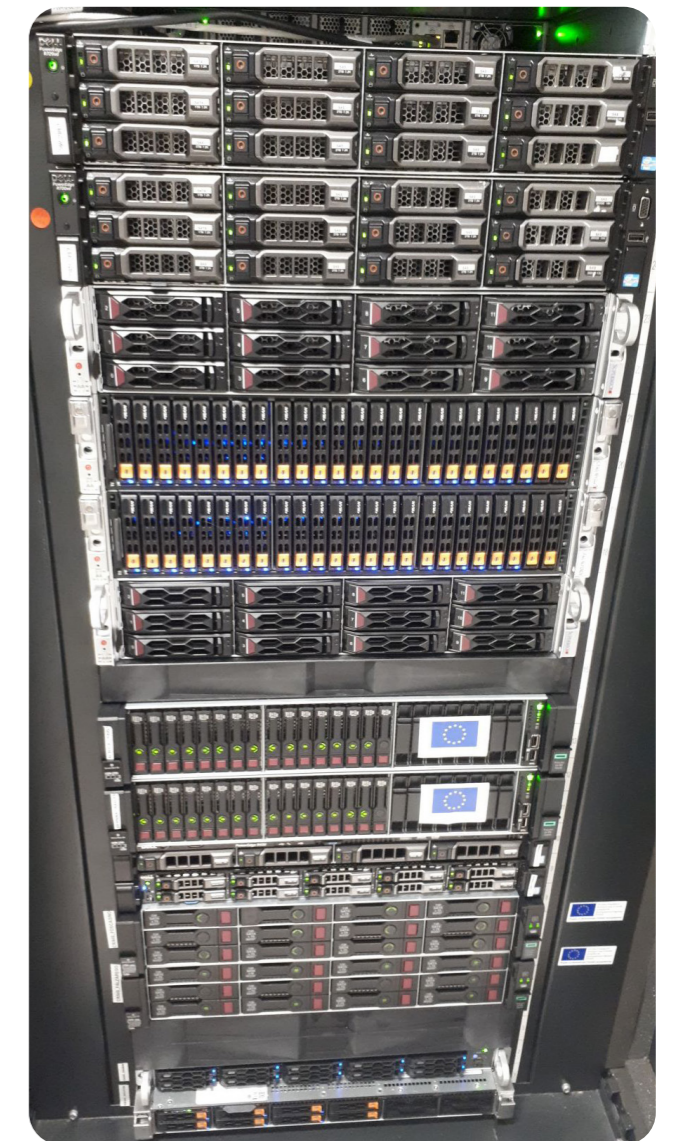
Une infrastructure informatique au service des acteurs publics d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) s'est imposé comme un pilier essentiel de la gestion et de la diffusion de l'information géographique en région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis sa création en 2011, le CRAIG a bâti une infrastructure technique robuste, garantissant un accès fiable, sécurisé et pérenne aux données géographiques pour l'ensemble des acteurs publics régionaux.

Parole d'expert

"Au CRAIG, nous avons fait le choix d'une infrastructure entièrement maîtrisée, de bout en bout. Nos données et nos services sont hébergés dans un datacenter localisé en Auvergne, en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne. Cette infrastructure repose exclusivement sur des logiciels libres, sélectionnés et administrés en interne. Ce modèle nous garantit une maîtrise complète de nos systèmes et de nos données, favorise la prolongation de la durée de vie des équipements grâce à leur réemploi et à un recyclage raisonné, et permet une gestion optimisée des coûts. À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons renforcé cette capacité avec l'intégration de deux nouveaux serveurs, afin de préserver un haut niveau de performance, de disponibilité et de qualité de service. Au-delà des choix techniques, cette organisation reflète pleinement nos valeurs : proximité territoriale, engagement en faveur d'un numérique responsable et appui résolu sur les logiciels libres."

Landry BREUIL - Responsable informatique du CRAIG



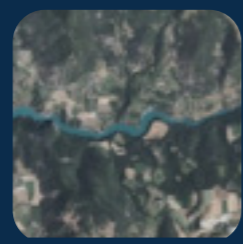
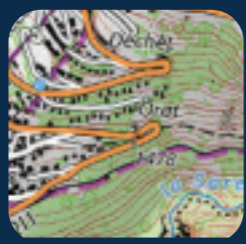
Des données géographiques pour Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2007, le CRAIG s'est engagé dans un programme d'acquisition de données ambitieux, permettant de proposer aux acteurs publics des référentiels géographiques de grande qualité. Ces données sont complétées chaque année par de nouvelles acquisitions en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. Les droits acquis par le CRAIG permettent à l'ensemble des acteurs publics de profiter pleinement de ces informations.

En diffusant une partie de ses données sous licence ouverte le CRAIG constitue également un levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration.

Le CRAIG un producteur de données au service des territoires de la région

De l'étude des besoins jusqu'à la diffusion des données le CRAIG intervient à chaque étape de la production afin de garantir la qualité attendue par les territoires. Le CRAIG accompagne notamment les territoires dans la définition de leurs besoins afin d'établir les spécifications techniques des produits attendus et assure le suivi des consultations. Le CRAIG dispose des compétences et des outils pour assurer le contrôle qualité des données. Souvent volumineuses, les données sont ensuite stockées au sein de l'infrastructure du CRAIG et proposées aux territoires en flux ou en téléchargement. Tout au long du processus de production, le CRAIG fait des points réguliers avec les partenaires afin de les tenir informés de l'avancement des projets.



Documentation cadastrale

Plan Cadastral Informatisé (PCI), Fichiers fonciers MAJIC III

Référentiels IGN

BD ORTHO®, BD TOPO®, Plan IGN, SCAN 25®, BD Forêt®, OCS GE...

Plan Corps de Rue Simplifié

Orthophotoplans de 5 cm de résolution pour faciliter le repérage des réseaux enterrés

Photographies aériennes

Orthophotoplans RVB/IRC, prises de vues aériennes obliques

Données altimétriques

LIDAR HD, Modèle Numérique de Terrain (MNT), Modèle Numérique d'Élévation (MNE), ...

Données Bâti3D

Modélisation de bâtiments en LoD 2.2 et LoD 3 (CIM)

Photomallage (Mesh 3D)

Modélisation 3D à partir d'images PCRS

Photographies nocturnes

Orthophotographie, Modélisation de la pollution lumineuse, ...

Potentiel photovoltaïque

Irradiation solaire, calcul de potentiel photovoltaïque

Thermographie IR

Thermographie estivale pour identifier les ICU

Thermographies estivales : Mesurer la chaleur pour adapter nos villes



A la suite d'une expérimentation réussie sur la commune de Clermont-Ferrand, le CRAIG a été sollicité pour la réalisation de thermographies estivales sur les secteurs suivants :

- Cournon-d'Auvergne (63)
- Romans-sur-Isère (26)
- La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (43)
- La Métropole de Saint-Etienne (42)
- La Loire de la commune de Feurs au barrage de Grangent

Sur les cinq secteurs initialement prévus, trois ont pu être acquis au mois d'août durant un épisode de canicule. Il s'agit :

- de Romans-sur-Isère (38),
- de la Loire, de Feurs au barrage de Grangent (42),
- de Saint-Étienne Métropole (42).

Les acquisitions de Clermont-Ferrand et de Cournon-d'Auvergne n'ont pas pu être réalisées en raison de l'absence d'autorisation de survol de l'imprimerie de la Banque de France ; quant au Puy-en-Velay, l'autorisation n'a été accordée qu'à la fin du mois de septembre.

Vous souhaitez évaluer les bénéfices d'une thermographie estivale ?

Les jeux de données produits sont disponibles en téléchargement libre depuis le catalogue de données du CRAIG consultable à l'adresse suivante : <http://ids.craig.fr>

Pour chaque secteur il est possible de télécharger :

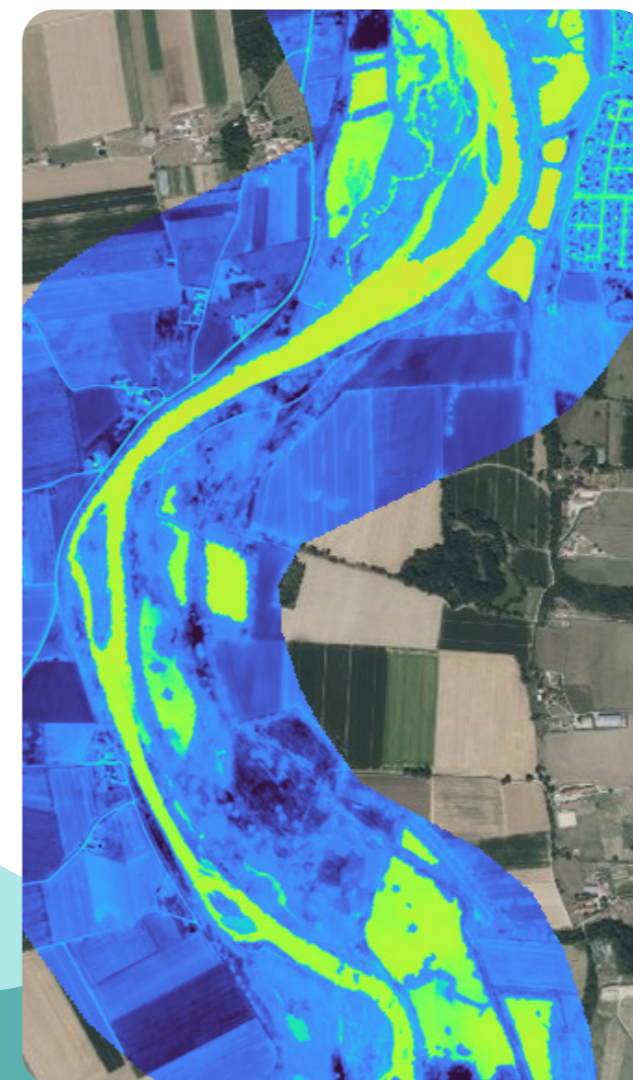
- Thermographie "soir"
- Thermographie "matin"
- Thermographie "différence soir-matin"
- Les styles QGIS (rampe de couleurs)

Zoom : L'apport de la thermographie aux études de cours d'eau

Cartographier les températures de la surface des eaux

Sur un cours d'eau, la thermographie aérienne permet de visualiser la température de l'eau à l'échelle de tronçons entiers, bien au-delà de ce qu'une série de capteurs ponctuels peut faire.

Cette information est essentielle parce que la température de l'eau influence directement la qualité écologique du milieu : elle conditionne l'oxygénation, les cycles biologiques des poissons, des invertébrés, et peut révéler des zones sensibles ou des refuges thermiques nécessaires à certaines espèces.



Détecter des phénomènes invisibles à l'oeil nu

La thermographie aérienne peut révéler des phénomènes importants qu'on ne verrait pas à l'oeil nu ou qui échapperaient aux capteurs posés ponctuellement le long des cours d'eau :

- Apports d'eau souterraine ou de sources froides dans la rivière, visibles comme des « taches » plus froides.
- Zones de réchauffement anormal, par exemple à proximité d'effluents industriels, de barrages, ou d'espaces urbains.
- Différences thermiques longitudinales le long du fleuve qui indiquent des processus hydrologiques (échanges avec la nappe, ombrages, morphologie du lit).

Un outil pour la gestion et la conservation

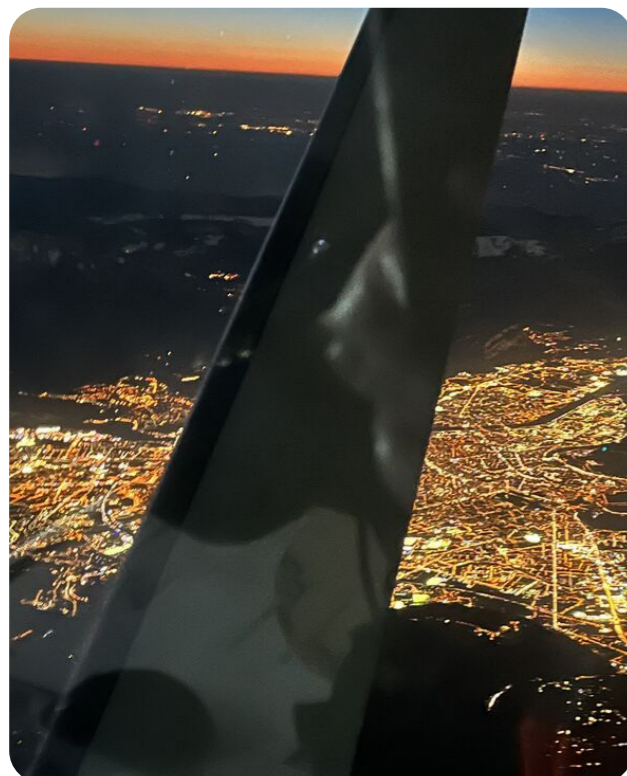
Ces images thermiques sont précieuses pour :

- Mettre en évidence les zones sensibles du milieu aquatique,
- Orienter les stratégies de renaturation des rivières
- Suivre l'impact du changement climatique sur la thermie des cours d'eau,

Evaluer l'apport de prises de vues aériennes nocturnes

Deux partenariats pour la réalisation de prises de vues aériennes nocturnes

La production d'orthophotographies nocturnes répond à plusieurs enjeux stratégiques pour les territoires.



Ces données permettent notamment :

- **L'évaluation de l'éclairage urbain** : les vues nocturnes offrent aux gestionnaires de l'éclairage public une vision précise de la performance des dispositifs en place et constituent un appui à l'optimisation des infrastructures.
- **L'étude de la pollution lumineuse** : elles facilitent l'identification des zones les plus fortement éclairées et l'analyse de l'impact de l'éclairage artificiel sur l'environnement.

- **L'analyse des effets sur la biodiversité** : ces données contribuent à mieux comprendre les interactions entre éclairage nocturne et milieux naturels.

Lors de l'assemblée générale du GIP du 26 novembre 2024, il a été proposé aux membres intéressés que le CRAIG porte un marché dédié à l'acquisition de ce type de données.

Dans ce cadre, **deux conventions ont été conclues avec Grenoble-Alpes Métropole (38) et Clermont Auvergne Métropole (63) afin d'assurer la couverture complète de leur territoire.** À titre exploratoire, il a également été décidé de couvrir deux secteurs tests sur les territoires de Roannais Agglomération (42) et de Loire Forez Agglomération (42).

Concrètement, **deux acquisitions aériennes d'une résolution de 15 cm seront réalisées** sur chacun des territoires concernés :

- une en début de nuit, avant l'abaissement ou l'extinction de l'éclairage public ;
- une en milieu de nuit.

Initialement programmées en 2025, ces prises de vues ont été reportées à 2026, notamment en raison des délais nécessaires à l'obtention de certaines autorisations de survol de sites sensibles (ZICAD). Néanmoins, des tests ont pu être conduits à Grenoble (38) et à Montélimar (26).



Potentiel solaire des toitures [Suite]

Partenariat et modélisation des toitures en Isère (2024-2026)

En 2024, le Département de l'Isère a engagé un partenariat avec le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) afin de modéliser les toitures d'une sélection de bâtiments situés sur son territoire. **L'objectif principal de cette démarche était d'évaluer le potentiel photovoltaïque** des toitures et, par conséquent, d'identifier les sites les plus propices à la production d'énergie solaire. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'offre de service "Pack solaire" portée par le Département de l'Isère. Cette offre d'ingénierie accompagne les communes et intercommunalités à travers une évaluation précise de leur « potentiel solaire » et un accompagnement dans la mise en œuvre des projets. L'objectif est notamment de **faciliter une approche territoriale du développement de projets photovoltaïques**, et la constitution de grappes de projets.

Les résultats obtenus en 2024 sur quatre EPCI ayant donné satisfaction, le CRAIG et le Département de l'Isère ont décidé d'étendre la démarche à l'ensemble des communautés de communes. Au total, **en 2025, ce sont plus de 43 000 bâtiments qui ont fait l'objet d'une modélisation 3D de leur toiture et d'une évaluation du potentiel solaire.**

Diffusion des données

Les données produites dans le cadre de ce partenariat sont diffusées **en open data**, permettant ainsi à l'ensemble des acteurs du territoire d'accéder librement aux informations et d'enrichir leurs propres projets

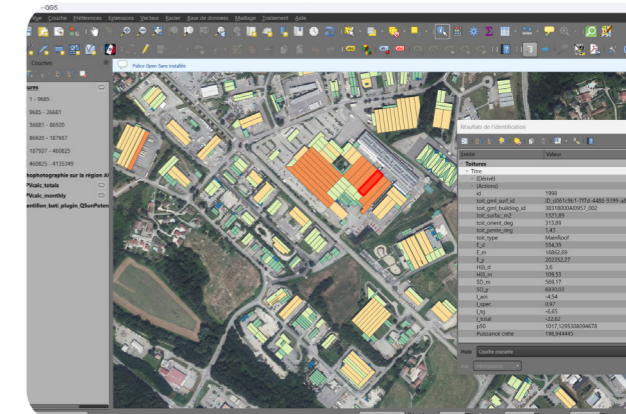
Développement du plugin QSunPotential

À l'issue du projet, le CRAIG a souhaité capitaliser sur l'expérience acquise en développant un **outil permettant d'automatiser la chaîne de traitement** utilisée lors du partenariat **pour évaluer le potentiel solaire.**

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de créer une

extension dédiée pour QGIS (logiciel SIG libre).

Le plugin, baptisé QSunPotential, a été conçu pour estimer le potentiel solaire des toitures à partir des services de calcul proposés par PVGIS, un outil européen reconnu dans le domaine de l'énergie solaire. Grâce à l'API mise à disposition par PVGIS, QSunPotential envoie automatiquement des requêtes



pour chaque toiture modélisée et récupère des estimations du potentiel photovoltaïque, exprimées sous forme de résultats mensuels et annuels.

Perspectives 2026

En 2026, une deuxième phase de développements est prévue pour rendre possible **l'évaluation du potentiel solaire** notamment à partir des données **LiDAR HD de l'IGN.**



Pour en savoir plus

<https://qsunpotential.oslandia.com/>

<https://gitlab.com/Oslandia/qgis/qsunpotential/>

Plan Corps de Rue Simplifié

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) est un fond de plan de haute précision destiné à servir de support cartographique échangeable et mutualisable pour satisfaire à la législation en vigueur, à savoir l'arrêté du 15 février 2012 en application du décret DT-DICT.

Il a pour objectif de devenir le socle cartographique entre les exploitants de réseaux pour fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale.

Les exigences de précision du fond de plan répondent aux obligations de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement.

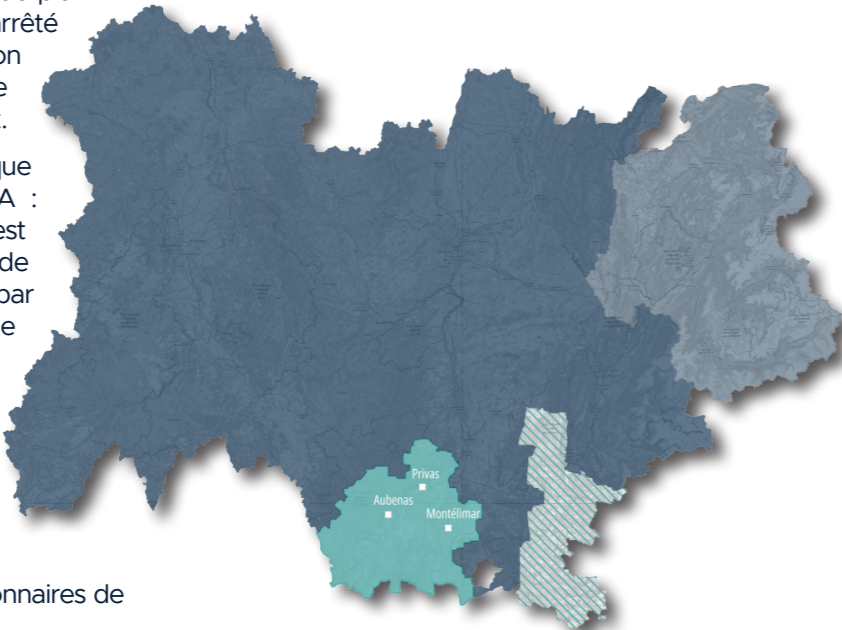
[...] Classes de précision cartographique des ouvrages en service : classe A : un ouvrage ou tronçon d'ouvrage est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant est inférieure ou égale à 40 cm s'il est rigide, ou à 50 cm s'il est flexible [...]

Le PCRS, en Auvergne-Rhône-Alpes

- **Un projet collectif** : CRAIG, GrDF, Enedis, Syndicats départementaux d'énergie, Gestionnaires de réseaux humides...
- **Un fond de plan pour les déclarations d'intention de commencement de travaux (DT-DICT) conforme aux normes en vigueur (standard CNIG - PCRS)** : Fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux.
- **Un support permettant d'améliorer la précision de données métiers en XYZ** : Support de saisie de données vectorielles via la photogrammétrie.
- **Un financement mutualisé générateur d'économies d'échelles pour les partenaires** : Chacun des partenaires finance en fonction du kilomètre linéaire de réseaux dont il est exploitant.

- **Des mises à jour régulières pour garantir la sécurité des travaux à proximité des réseaux enterrés.** En accord avec les partenaires, la mise à jour des prises de vue se fait uniquement sur les voiries qui ont connu des modifications. Sur certains secteurs urbains, des mises à jour complètes sont prévues tous les 3 ans.

En 2025, le CRAIG a continué de réaliser la couverture du PCRS sur Auvergne-Rhône-Alpes (hors Savoie et Haute-Savoie) avec notamment des vols sur les départements de la Drôme (26) et de l'Ardèche (07).



Quelques chiffres

- Images : 82 000
- Superficie : 6 514 km²
- Volume : 106To

Gouvernance du projet

Une fois par an les partenaires sont invités à faire part de leur avis sur les orientations / décisions proposées par le CRAIG. A cet effet, en 2025, a organisé une réunion qui a rassemblé une vingtaine de personnes partenaires du PCRS (Enedis, Territoires d'Énergie, ...).



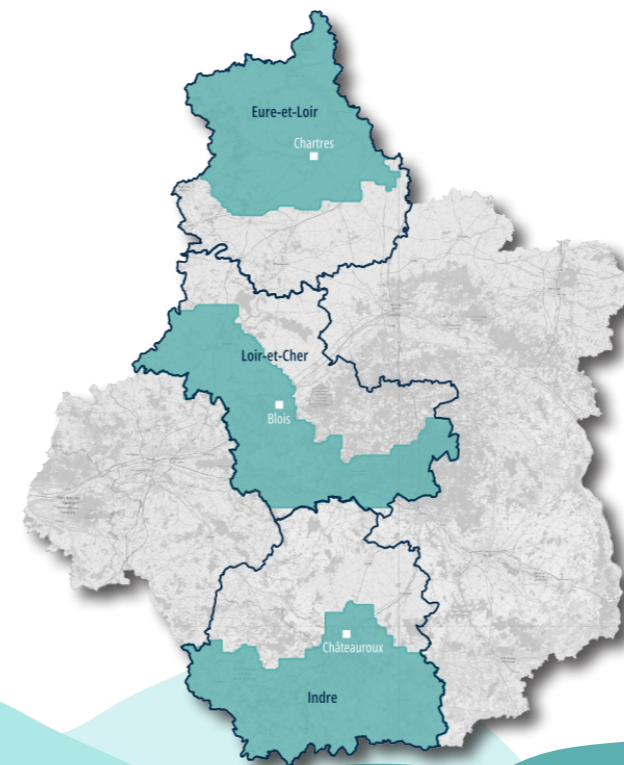
Cette réunion a permis d'acter les modalités d'accès du PCRS à de nouveaux acteurs concernés directement par la réforme anti-endommagement (Opérateur telecom, gaziers, ...).

Partenariat avec le GIP Recia - Centre-Val de Loire

Fin d'année 2024, le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique CRAIG



et le GIP Ressources Numériques Publiques en Centre-Val de Loire (GIP Recia) ont officialisé un partenariat en signant une convention visant à mutualiser leurs efforts pour la constitution du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).



Dans ce cadre le GIP Recia a confié au CRAIG :

- Le pilotage des marchés (groupement de commande) visant élaborer un PCRS sur les départements du Loire-et-Cher (41), de l'Indre (36) et d'Eure-et-Loir (28)
- Le contrôle qualité des données

En 2025, la moitié des départements d'Eure et Loir, du Loir et Cher et de l'Indre ont été couverts.

Transfert de compétences

Pour contrôler les données, un transfert de compétences a été fait par le CRAIG auprès des agents du GIP Recia pour lever des points terrain nécessaires aux opérations de contrôles.



Quelques chiffres

- Images : 94 127
- Superficie : 10 973 km²
- Volume : 110To.
- Points de contrôle terrain réalisés par le GIP Recia : 2091

Le GIP Recia, OpenIG, le SDEY et le CRAIG unissent leurs moyens pour la mise à jour des PCRS

Fin d'année 2024, le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) et le GIP Ressources Numériques Publiques en Centre-Val de Loire (GIP Recia) ont officialisé un partenariat en signant une convention visant à mutualiser leurs efforts pour la constitution du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur de nouveaux territoires (cf. rapport d'activité 2024). A la suite de cette première convention, OpenIG, plateforme régionale d'information géographique en Occitanie et le Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY) ont décidé de mutualiser leurs moyens avec le GIP Recia et le CRAIG pour la mise à jour du PCRS.

Mise à jour du PCRS que dit la Loi ?

L'Arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution précise :

[...] Le fond de plan employé pour la transmission des données de localisation des réseaux aux déclarants est le meilleur lever régulier à grande échelle disponible, établi et mis à jour par l'autorité publique locale compétente en conformité avec les articles L. 127-1 et suivants du code de l'environnement et selon le format d'échange PCRS (plan corps de rue simplifié) établi et mis à jour par le Conseil national de l'information géolocalisée [...]

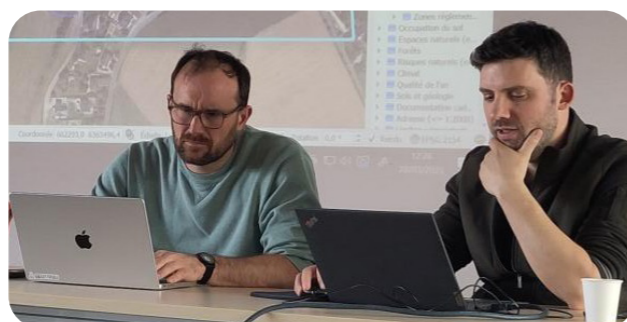
Un groupement de commande

Ce rapprochement se traduit par la mise en place d'un groupement de commande, garantissant optimisation des coûts et fiabilité des données. Ce dispositif permet aux structures de :

- Mutualiser leurs ressources pour réaliser la mise à jour du PCRS sur plusieurs départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes, du Centre-Val de Loire, d'Occitanie et du département de l'Yonne.
- Définir une gouvernance claire, avec le CRAIG comme coordonnateur des opérations.

- Harmoniser les méthodologies à l'échelle interrégionale et renforcer le contrôle qualité.

Des bénéfices concrets pour les territoires



Cette collaboration offrira aux collectivités, exploitants de réseaux (Enedis, GRDF...) et acteurs publics un accès à des données géographiques fiables et précises, essentielles pour la sécurisation des travaux à proximité des réseaux enterrés.

Quelques chiffres :

- **Aveyron (12)** : 8 zones ont fait l'objet d'une acquisition aérienne en vue de la mise à jour du PCRS du département (Rodez, Conques, Bozoul...).
- **Yonne (89)** : 8 zones ont fait l'objet d'une mise à jour avec un focus sur les zones urbaines (Auxerre, Sens, ...)
- **Auvergne-Rhône-Alpes** : Sur les 900 remontées de travaux, 627 chantiers ont fait l'objet d'une visite terrain. A l'issue de l'analyse, 323 zones ont été acquises en vue de la mise à jour du PCRS.

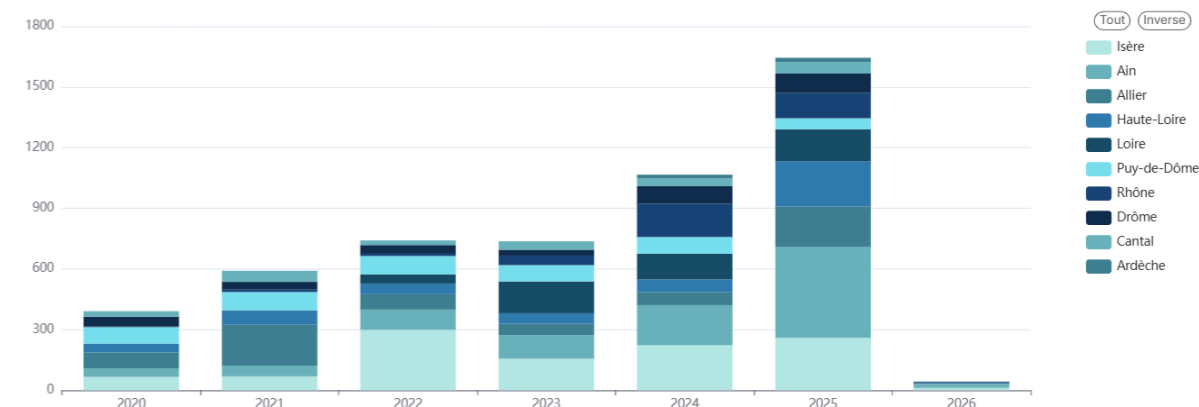
En Auvergne-Rhône-Alpes le CRAIG met en place un tableau de bord pour le suivi des mises à jour du PCRS

Dans le cadre de l'animation et de la gestion du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), un dispositif de suivi des mises à jour a été mis en place au sein de la plateforme du CRAIG. Ce suivi vise à garantir la

différents acteurs impliqués dans la production et la maintenance du PCRS, notamment les collectivités, gestionnaires de réseaux et partenaires techniques.

Le suivi régulier de ces indicateurs constitue également un levier pour anticiper les besoins de mise à jour et accompagner les démarches d'amélioration continue de la base de données. Il permet enfin

Nombre de remontées par année et par département



qualité, la fiabilité et l'actualisation régulière de cette donnée de référence utilisée par de nombreux acteurs publics et concessionnaires de réseaux.

Afin de disposer d'une vision claire de l'état d'avancement des mises à jour du PCRS sur le territoire, un tableau de bord de suivi a été développé. Celui-ci permet de consolider et de visualiser les informations relatives aux mises à jour des données, notamment leur fréquence, leur répartition territoriale et leur évolution dans le temps.

Cet outil de pilotage permet d'identifier rapidement les secteurs ayant fait l'objet d'une mise à jour récente ainsi que ceux nécessitant une actualisation. Il contribue ainsi à améliorer la coordination entre les

de valoriser le travail réalisé sur le territoire pour maintenir un référentiel à grande échelle précis et à jour, indispensable pour les projets d'aménagement, la gestion des réseaux et les obligations réglementaires liées aux travaux à proximité des réseaux.

À travers ce dispositif, le CRAIG renforce son rôle d'animation et de coordination autour du PCRS, tout en facilitant le pilotage et la transparence des processus de mise à jour de cette donnée structurante pour les territoires.

Pour consulter le tableau de bord :

<https://ids.craig.fr/superset/superset/dashboard/9>

Centipède

Le CRAIG accompagne ses partenaires pour l'installation de bases GNSS permettant de faire du GNSS RTK

Le projet Centipède, c'est :

- un réseau collaboratif et ouvert de bases GNSS permettant de faire du GNSS RTK (Real Time Kinematic) avec une précision centimétrique.
- un réseau né dans le monde agricole, en lien avec le développement de l'autoguidage de tracteur. Ce dernier nécessite d'avoir en temps réel une géolocalisation précise qui peut être fournie grâce au GNSS RTK.
- un réseau soutenu et hébergé par l'INRAE, s'appuyant aujourd'hui sur des agriculteurs et divers organismes publics et privés qui mettent à disposition leur base GNSS.
- du matériel et un abonnement financièrement accessibles même pour les petits exploitants, contrairement aux solutions disponibles il y a quelques années

Quel accompagnement ?

Dans la continuité de ses missions, le CRAIG accompagne ses membres depuis 2021 sur le projet Centipède. Pour les collectivités, en particulier les EPCI, le projet Centipède présente un intérêt important. Il permet en effet de satisfaire les besoins de géoréférencement à un coût marginal et de développer le levé centimétrique là où le prix des solutions commerciales aurait été un frein.

Le projet permet ainsi de rendre accessible le levé topographique en classe A (10 cm) grâce à du matériel Open Source financièrement abordable et à un service RTK collaboratif et gratuit.

Dans cette optique, le CRAIG accompagne ses membres de plusieurs manières :

- Animation autour du projet (intérêt, usages possibles)
- Accompagnement technique sur le matériel et les logiciels

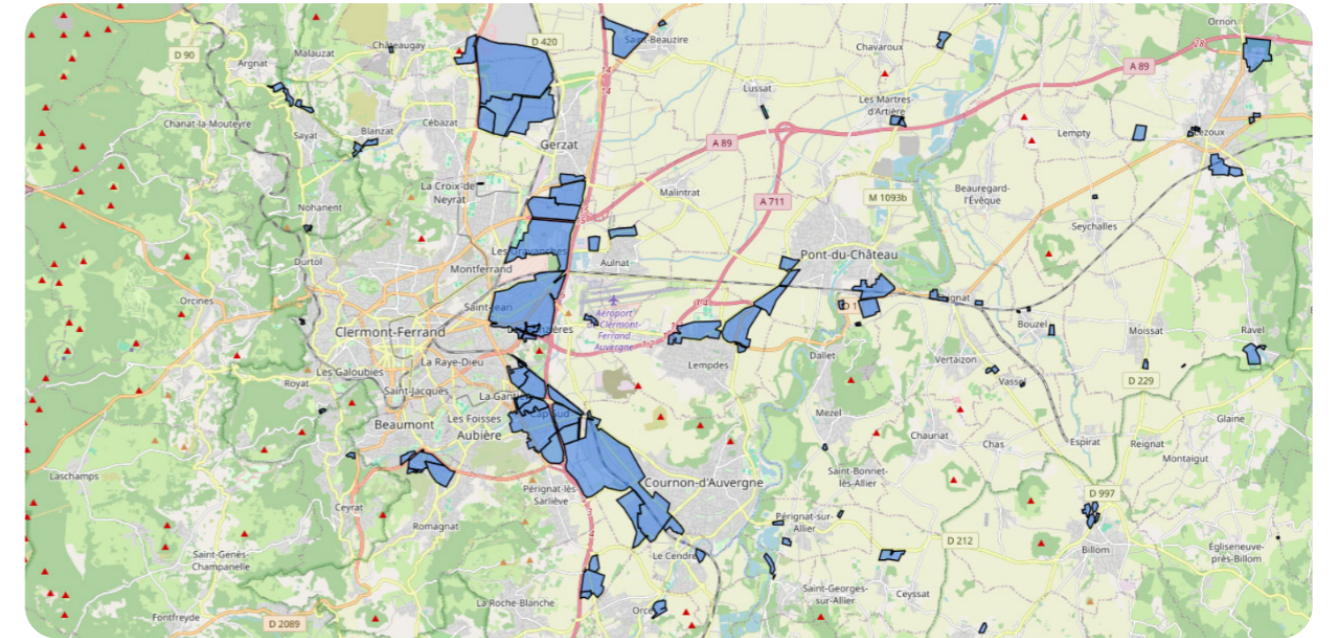
- Administrer et monitorer à distance les bases installées
- Accompagnement à l'ouverture de bases GNSS existantes
- Financement et maintenance de nouvelles bases GNSS.

En 2025, le CRAIG a installé 5 nouvelles antennes :

- CMON (Montluçon)
- CT2M (Saint-Étienne)
- CVIC (Vichy)
- CRLV (Riom)
- CSEL (Saint-Étienne-de-Lugdarès / CD07)



Structuration d'une base de données régionale ZAE



À la demande de la Région, le CRAIG a engagé en 2025 un travail de constitution d'une base de données spatialisée la plus exhaustive possible relative aux emprises des zones d'activité d'intérêt régional (PAIR) sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette démarche repose prioritairement sur les données transmises par les collectivités territoriales, qui disposent d'une connaissance fine de leur territoire. En cas d'informations manquantes ou incomplètes, ces données sont complétées par des sources régionales et départementales, ainsi que par les données des DDT.

À terme, cette base de données a vocation à intégrer l'ensemble des zones d'activité économique (ZAE), au-delà des seules PAIR, afin de proposer une vision globale et homogène à l'échelle régionale.

L'objectif est de mettre à disposition des territoires une base de données structurée et harmonisée comprenant notamment :

- la délimitation géographique des ZAE,
- la dénomination des zones,
- le code INSEE de la commune d'implantation,
- le gestionnaire,
- la date de dernière mise à jour si l'information est disponible,

- la nature de la zone (industrielle, artisanale, commerciale, etc.),
- le statut PAIR / non PAIR.

Engagé en 2025, ce travail sera poursuivi et consolidé en 2026.

Cette base de données constituera également un socle technique permettant, dans un second temps, d'envisager une modélisation 3D des bâtiments situés au sein de ces zones, comme cela a déjà été effectué sur le département de l'Isère.

Plus d'informations sur les données Bâti3D produites par le CRAIG (<https://www.craig.fr/services/donnees-bati3d>).



Pour mieux accompagner ses utilisateurs et répondre à leurs attentes, **le CRAIG a entièrement repensé son site et l'accès à ses services**

Cette transformation, conçue pour plus de simplicité, d'efficacité, **est opérationnelle depuis 2025 !**



Afin de mieux répondre aux attentes de ses utilisateurs et d'améliorer l'accès à ses services, le CRAIG a engagé fin 2024 une refonte complète de son site internet. Cette évolution s'est concrétisée par la mise en ligne, à l'automne 2025 de deux sites complémentaires, pensés pour mieux distinguer l'information institutionnelle de l'accès aux services.

SUPPORT/ACCOMPAGNEMENT

Un site vitrine permet désormais de présenter le GIP, ses missions, ses offres d'adhésion et ses actions. Il met également en avant l'actualité du CRAIG - événements, réunions, formations - ainsi que l'ensemble des services proposés.

Le CRAIG assure un accompagnement des utilisateurs pour les services proposés sur son site, à travers la mise à disposition de tutoriels et un support technique disponible cinq jours sur sept. La nouvelle plateforme valorise davantage les services en ligne proposés, en améliorant leur visibilité et leur accessibilité pour les utilisateurs.

En parallèle, la plateforme utilisateurs a été repensée afin de centraliser l'accès aux données, aux outils et aux services mis à disposition par le CRAIG.

Cette nouvelle architecture permet d'offrir une navigation plus fluide et une expérience utilisateur optimisée, tout en garantissant la continuité des services existants. Les utilisateurs disposant déjà d'un compte sur l'ancien site peuvent ainsi continuer à accéder à leurs services habituels, tels que Geodrive, Geocat ou Cadastrapp, ainsi qu'aux données disponibles sur la plateforme.

En 2025, plus d'une dizaine de collectivités, principalement des communes, ont par exemple bénéficié de cet appui dans la prise en main et l'utilisation des services en ligne, notamment l'application de consultation du cadastre Cadastrapp. Cet accompagnement contribue à faciliter l'appropriation des outils et à optimiser leur usage au sein des services territoriaux.

GéoCat

Service de catalogage de données



Geocat est une solution en ligne dédiée au catalogage des données géographiques. Elle permet de centraliser les métadonnées produites par le CRAIG et ses partenaires, facilitant ainsi la recherche, la réutilisation et l'intégration de ces données dans vos



Publiez vos données ouvertes sur data.gov.fr

Dès l'instant où vous publiez vos données ouvertes sur GéoCat elles peuvent être rendues visibles sur data.gov.fr

data.gov.fr est la plateforme ouverte et communautaire qui vise à centraliser et structurer les données ouvertes en France. Elle favorise la transparence et l'efficacité de l'action publique.

Recherche avancée

- Filtrez les ressources par mots-clés, thématiques, zones géographiques, etc.
- Visualisation cartographique : visualisez les données directement sur une carte interactive.
- Téléchargement direct : accédez aux fichiers sources ou aux services web associés.
- Interface de publication : publiez vos métadonnées ainsi que vos données en téléchargement ou en flux (WMS, WFS).
- Moissonnage : rendez vos données visibles dans d'autres catalogues (comme data.gov.fr) pour en favoriser la diffusion et la réutilisation.

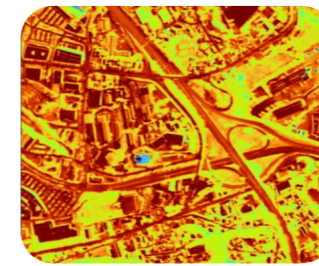
Se former à GéoCat

Le CRAIG propose des formations à l'utilisation de GéoCat sur simple demande afin de faciliter votre prise en main de l'outil.

Conditions d'accès

L'accès à GéoCat est inclus dans l'offre standard (gratuite) du CRAIG. La consultation du catalogue est ouverte à tous.

En 2025, le GéoCat s'est enrichi de plusieurs jeux de données parmi lesquels :

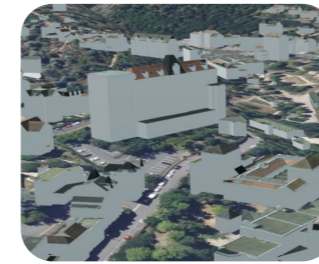


Thermographie été en projection Lambert-93 sur la commune de Saint-Étienne (65 km²) à la résolution de 1 m.

Elle se présente sous la forme d'un jeu de 3 rasters en niveaux de gris, dont la valeur de pixel représente la température de surface en lors d'une vague de chaleur.



Orthophotographie infrarouge (IRC) en projection Lambert-93 sur la Métropole de Lyon (593 km²) à la résolution de 5 cm et d'une précision planimétrique de 10 cm.



Maquette numérique 3D de bâtiments en projection Lambert-93 / NGF-IGN69 sur les communes de Châtel-Guyon et Riom.

Les données sont fournies aux formats CityGML, CityJSON, et ESRI Geodatabase.

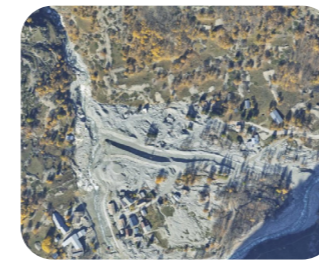
Elles sont constituées de près de 15000 bâtiments sous forme de modèles 3D texturés sur la toiture en LoD 2.2.



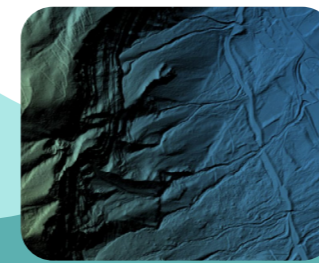
Maquette numérique 3D de bâtiments en projection Lambert-93 / NGF-IGN69 sur le périmètre inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de la ville de Vichy.

Les données sont fournies aux formats CityGML et CityJSON.

Elles sont constituées de 879 bâtiments sous forme de modèles 3D texturés sur la toiture en LoD 3.



Orthophotographie couleur (RVB) en projection Lambert-93 sur la vallée du Vénéon et plusieurs sites alentours (11 km²) à la résolution de 10 cm et d'une précision planimétrique de 20 cm.



Modèle Numérique de Terrain (MNT) en projection Lambert-93 / NGF-IGN69 couvrant la vallée du Vénéon et plusieurs sites alentours (11 km²) au pas de 50 cm.

Faire monter en compétences les territoires

Depuis l'extension de son périmètre à la nouvelle région le 1er janvier 2017, le CRAIG a fortement développé son activité de formation aux Systèmes d'Information Géographique (SIG) avec plus de 900 professionnels formés.

Formations QGIS

Objectifs et contenu

Les sessions d'initiation aux SIG ont pour objectif de rendre les participants autonomes dans l'utilisation et la gestion des données géographiques numériques. Elles s'adressent à un public varié : techniciens, agents territoriaux, chargés d'études, chercheurs et plus largement tout professionnel amené à gérer et utiliser des données spatiales.

Organisées sur deux journées, chaque formation s'articule en deux volets complémentaires :

Une partie théorique, consacrée aux fondamentaux de l'information géographique : concepts clés (systèmes de coordonnées, projections, formats et métadonnées), normes et standards, panorama des cas d'usages des SIG.

Une mise en pratique sur QGIS, logiciel SIG libre et open source largement diffusé dans les collectivités.



Les participants y apprennent à consulter et manipuler des données spatiales, créer et éditer des données métiers, effectuer des requêtes et des calculs, et produire des mises en page cartographiques adaptées à la communication et à l'aide à la décision.

Méthodologie pédagogique

La pédagogie repose sur une alternance entre apports théoriques et exercices pratiques. L'apprentissage par la pratique est privilégié, à travers des études de cas et des jeux de données concrets, favorisant une transposition directe des acquis dans les contextes professionnels des participants. Chaque stagiaire dispose d'un support pédagogique détaillé et d'un accès à des ressources complémentaires en ligne.

Bilan 2025 et perspectives

En 2025, 78 personnes ont suivi une formation d'initiation aux SIG, un chiffre légèrement supérieur à 2024 et qui confirme l'intérêt constant des acteurs territoriaux pour le développement de compétences en géomatique.

Par ailleurs, l'année 2025 a marqué le lancement des premières formations avancées sur le logiciel QGIS, avec 10 stagiaires formés. L'objectif de cette formation étant de permettre aux participants d'aller plus loin avec les outils d'analyse spatiale dans QGIS, et d'optimiser leur temps de travail sur le logiciel. Face à l'intérêt manifesté, notamment par les collectivités, un déploiement élargi de cette offre est prévu en 2026. Les sessions de cette formation se dérouleront également sur deux journées consécutives, et nécessiteront des pré-requis (suivi de la formation Initiation ou bases nécessaires acquises).

Le CRAIG poursuit ainsi l'adaptation et l'enrichissement de son offre de formation afin d'accompagner la montée en compétence des acteurs régionaux.

Engagement en faveur de la communauté QGIS-FR

Depuis 2020, en tant qu'utilisateur du logiciel QGIS, le CRAIG soutient activement l'organisation des Rencontres des Utilisateurs Francophones de QGIS, affirmant ainsi son engagement en faveur du développement et de la promotion de cet outil.

En 2025, le CRAIG a renouvelé son soutien financier à l'événement, organisé à Avignon du 10 au 12 juin. Une partie de l'équipe du CRAIG était comme chaque année présente lors de ces journées riches en présentations et en échanges techniques.

Formation POSTGIS

Pour répondre aux besoins de ses membres de renforcer leurs compétences en gestion des données géographiques, le CRAIG a organisé deux sessions de formation intitulées « PostGIS – Mise en œuvre ». Animées par deux formateurs externes, elles ont permis aux participants de monter en compétences dans la gestion de bases de données géographiques.

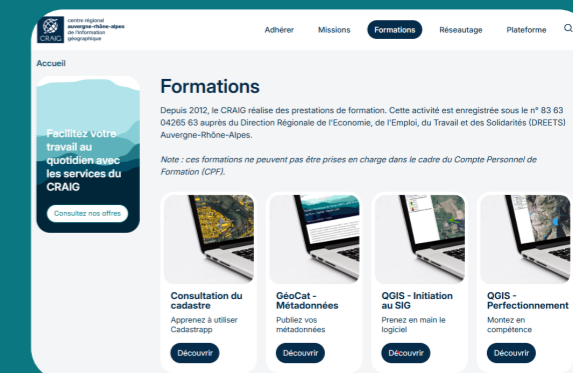


Les deux sessions ont réuni 18 participants issus de différentes collectivités membres du GIP. Selon l'intérêt exprimé par les membres du CRAIG, une session de niveau avancé pourra être proposée en 2026.

Un accès simplifié au catalogue de formations

L'accès aux informations relatives aux formations a été amélioré sur le site internet du CRAIG. Pour chacune d'elles, les utilisateurs peuvent désormais consulter un descriptif détaillé du programme, les prérequis nécessaires ainsi qu'un calendrier actualisé permettant de connaître les dates des prochaines sessions et de se pré-inscrire en ligne.

Retrouvez l'ensemble des informations sur les formations sur la page Formations du site internet du CRAIG - www.craig.fr



Informer, partager, réseauter

Réseaux départementaux de géomaticiens

Dans la continuité des initiatives départementales existantes, notamment dans le Rhône et l'Isère, le CRAIG a initié la création de nouveaux réseaux de géomaticiens sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire et du Cantal, en partenariat étroit avec les Départements concernés. Cinq réunions ont ainsi été organisées, rassemblant plus de 80 géomaticiens. Ces premières rencontres avaient pour objectif principal de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et d'identifier collectivement les thématiques d'intérêt pour la communauté.

Dans le Puy-de-Dôme, une seconde rencontre a pu être organisée en collaboration avec le Département, à la Maison de la Comté, située au sein d'un Espace Naturel Sensible remarquable. Cette journée a été l'occasion de proposer plusieurs retours d'expérience et présentations techniques portées par les



participants, notamment autour du LiDAR HD, de l'assainissement et de la gestion des routes.

Dans la Loire, la première réunion a également permis de mettre en lumière plusieurs projets structurants,



parmi lesquels le Plan Corps de Rue Simplifié, mené en partenariat avec le SIEL et le Département.

ZOOM : Le réseau de géomaticiens de l'Isère

Créé en 2018 à l'initiative de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère, ce réseau réunit l'ensemble des géomaticiens du département sur une journée pour débattre et échanger sur des projets, ou actualités. Régulièrement amené à y participer, le CRAIG a pu présenter, en 2025, le projet d'orthophotographie nocturne qu'il doit mener avec l'appui d'une société grenobloise sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole.

Réunissant près de 80 personnes chaque année, ce réseau est inspirant pour les autres initiatives récemment mis en place sur Auvergne-Rhône-Alpes.



Vous êtes Isérois et vous souhaitez participer à ce réseau, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du comité de programme.

Biennale de l'information géographique en Auvergne-Rhône-Alpes

Tout au long de l'année 2025, le CRAIG, avec le soutien de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Régie de Données Savoie Mont Blanc, le réseau des agences d'urbanismes Urba4 et de la Direction Centre-Est de l'IGN, a conduit un important travail de préparation en vue de la prochaine édition d'AGAURAGEO, la Biennale de l'information géographique en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette phase d'élaboration a permis de définir les grandes orientations scientifiques et techniques de l'événement, de mobiliser les partenaires institutionnels et professionnels, et de construire un programme riche et structuré.

universitaires) participeront à l'événement à travers des tables rondes, des ateliers thématiques et des conférences, favorisant ainsi le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques.

Événement gratuit et ouvert à tous les publics intéressés par l'information géographique, AGAURAGEO devrait rassembler plus de 200 participants le 15 janvier 2026 au Campus Numérique, à Charbonnières-les-Bains (69).

Pour en savoir plus : www.agaurageo.fr

L'édition 2026 s'articulera autour du thème central "Les SIG en mouvement". À travers ce fil conducteur, les interventions mettront en lumière les dynamiques actuelles liées aux transports et aux mobilités, aux infrastructures de déplacement, ainsi qu'aux enjeux de connaissance et de gestion des réseaux. Les échanges viseront à illustrer la manière dont les systèmes d'information géographique (SIG) permettent d'analyser, de représenter et d'accompagner les transformations des territoires en mouvement.

La séance plénière d'ouverture sera assurée par François Baohoken, chargé de recherche à l'Université Gustave Eiffel. Son intervention proposera une mise en perspective des apports de la cartographie et de la géovisualisation des réseaux spatiaux, des flux et des systèmes de transport pour mieux comprendre et représenter les mobilités spatiales.

Au total, près d'une quarantaine d'intervenants issus d'horizons variés (collectivités, services de l'État, établissements publics, bureaux d'études,

Compte financier 2025

Le budget général du GIP en dépenses toutes sections confondues s'élève à 2 905 690,39 euros dont 66% en fonctionnement (48% sans les opérations d'ordre) et 33% en investissement (51% sans les opérations d'ordre).

L'exercice est clôturé par un apport au fonds de roulement de 279 946,38 euros.

Le mode de financement du GIP permet d'assumer les charges d'investissement : 983 689,96 euros exécutés.

Compte de résultat

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	574 382,16	Subventions de l'Etat	0,00
dont charges de pensions civiles*		Autres subventions	1 144 519,49
Fonctionnement autre que les charges de personnel + opérations d'ordre	1 347 618,27 (Opérations d'ordre : 934 194,88)	Autres produits	1 095 326,08 (Opérations d'ordre : 810 485,92)
TOTAL DES CHARGES (1)	1 922 000,43	TOTAL DES PRODUITS (2)	2 239 845,57
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	317 845,14	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 239 845,14	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 239 845,57

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Tableau de financement

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	442 812,49
Investissements	983 689,96	Financement de l'actif par l'État	0,00
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	820 823,85
		Autres ressources	0,00
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	983 689,96	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 263 636,34

L'accès aux services du CRAIG repose sur un **abonnement annuel, structuré en plusieurs forfaits**. L'argent collecté vient compléter les financements apportés par les partenaires du CRAIG (Région, Départements, Métropoles, Agglomérations, IGN, Exploitants de réseaux) pour financer la maintenance, l'enrichissement et l'accès aux données géographiques au niveau régional.

Le CRAIG remplit ses missions grâce à cet équilibre entre financements publics et abonnements. Pour garantir la qualité de nos services et être en capacité de répondre aux besoins croissants des territoires **la mutualisation n'est efficace que si elle est élargie au plus grand nombre**. Aussi, même si l'offre gratuite vous suffit, n'hésitez pas à passer à l'offre intégrale.

Les avantages

Support utilisateur

5 jours / 7

- Un accès privilégié à une multitude de données géographiques à un coût réduit (en téléchargement et en flux).
- Des fonds de plan adaptés à vos besoins et régulièrement actualisés.
- Un service web de consultation des données cadastrales.
- Un hébergement des données sécurisé.
- Un support utilisateurs 5 jours sur 7.
- Des formations d'initiation au SIG.
- La possibilité de référencer vos données dans le catalogue conformément à la Directive INSPIRE.
- Un lieu d'échanges entre professionnels (Journées techniques, groupes de travail, ...).

Combien ça coûte?

L'adhésion au CRAIG prend la forme d'un abonnement annuel. Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités, plusieurs forfaits sont possibles. Pour prendre connaissance des différentes offres de services et des tarifs, rendez-vous sur le site du CRAIG.

Les étapes de l'adhésion

- 1^{er}** | Je choisis l'offre de services qui convient à ma collectivité ou mon organisme sur le site craig.fr et m'engage à respecter les conditions d'utilisation des services et données.
- 2^e** | Je prends connaissance du niveau de la tarification pour mon organisme et j'adresse un mail à [contact\[at\]craig.fr](mailto:contact[at]craig.fr) pour faire établir un devis au nom de ma collectivité.
- 3^e** | J'adresse mon bon de commande au CRAIG par mail et je crée mon compte sur ids.craig.fr et le CRAIG active les droits nécessaires pour accéder aux données de votre territoire.

**Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique**

Hôtel de Région
59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90 706

63050 Clermont-Ferrand

Tél : 09 72 62 25 31



@GIPCraig



www.craig.fr



[craig-aura](https://www.linkedin.com/company/craig-aura)